L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 30 NOVEMBRE 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 30 NOVEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an....................$12 00
Six mois....................6 00
Trois mois....................3 00
Un mois....................1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an....................$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....................$3 00
Six mois....................1 50
Quatre mois....................1 00
Trois mois....................75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR B. ONORATO — Propriété-cottage désirable, rue Gravier, entre Galvez et Miro.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Un lot de terre, avec bâtisses et améliorations, dans le Premier District. Et à 10 heures et quart, au No 107 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse—Un lot de meubles de valeur, de salle à manger et de chambre à coucher. Pendule et candélabres en bronze, lustres à gaz, tables dessus en marbre, chaises, fauteuils, berceuses, nattes, rugs, etc.

PAR LE SHÉRIF—Lots de terre, avec bâtisses et améliorations, dans le Troisième District ; et à 10 heures A. M., au local No 338 rue des Remparts, côté nord, un lot de cercueils, vitrines, instruments à plier, chaises, bureaux, etc.

PAR W. I. HODGSON & FILS—A l'écurie de B. Galvin, No 235 rue Gravier, entre Baronne et Dryades—Une voiture, deux chevaux et harnais.

La frontière du Sud-Est de la France.

M. EUGÈNE TÉNOT écrit, dans la *République française* :

Les voyages répétés du César allemand en Italie, les manifestations emphatiques de solidarité militaire du royaume italien et de l'empire germanique, l'activité fébrile déployée, depuis quelques mois, par le ministère de la guerre de Rome, n'ont pas laissé de causer, sinon des alarmes, du moins de vives préoccupations, parmi nos populations de la frontière alpine. Le gouvernement, de son côté, s'il veut résolument la paix, ne perd pas, un instant, de vue les dangers éventuels qui pourraient résulter d'une diversion sur notre flanc sud-est exécutée par les forces italiennes, pendant qu'il nous faudrait faire face, en Lorraine, aux armées allemandes. Il s'efforce d'y parer. Les populations comptent assurément sur sa vigilance, mais le bruit qu'on fait de l'autre côté des monts les impressionne, et leur tendance actuelle est de s'exagérer le péril plutôt que de le méconnaître ou de le dédaigner.

Il n'est donc pas superflu de redire que notre frontière des Alpes est la plus solide des frontières défensives connues ; que la nature et l'art en ont fait un boulevard d'une force exceptionnelle, et qu'il dépend, exclusivement, de notre administration militaire, d'en assurer la défense efficace, sans affaiblissement appréciable des contingents destinés à la lutte sur la frontière de l'Est. Ce n'est pas, en effet, une seule arête de montagnes qu'il faut forcer et franchir quand on monte d'Italie en France, mais bien quatre ou cinq chaînes parallèles, constituant autant de remparts successifs. La fameuse route du mont Cenis, par exemple, n'atteint la plaine qu'après avoir passé par près de quarante lieues de gorges abruptes, de défilés, de brèches, où des forces numériquement médiocres sont en mesure d'arrêter les plus puissantes armées. Passé une certaine proportion, la supériorité numérique est de nul effet dans les régions hérissées de montagnes comme la Savoie, la Haute Provence et le Haut-Dauphiné. Qu'importe qu'on ait cent mille hommes pour forcer un défilé ou franchir une arête, si la configuration tourmentée du sol ne permet de faire agir que dix ou douze mille hommes en tête de colonne ?

Il n'y a, d'Italie en France, que deux lignes essentielles d'invasion : la route de Turin à Lyon et celle de Gênes à Marseille. Les autres chemins ne peuvent servir qu'à des opérations secondaires. Il convient de remarquer, tout d'abord, que l'importance stratégique de ces deux lignes diffère profondément. L'invasion, menée le long du littoral par Nice, Toulon et Marseille, ne serait, en tout état de cause, qu'une diversion sans influence sérieuse sur le résultat de la guerre. Les Italiens perdraient ainsi leur temps à piquer au pied un adversaire qu'il faut frapper vite au cœur, sous peine de foudroyante riposte. Les tentatives d'invasion en France, par les Alpes maritimes et le littoral provençal depuis Charles-Quint jusqu'à Mélas en 1800, ont, toujours, piteusement échoué. L'ennemi réussirait aujourd'hui à occuper Marseille, Aix et Arles, que la grande armée de Lorraine, engagée à deux cents lieues au nord et communiquant, librement, avec toutes nos provinces, n'en subirait aucun préjudice ni prochain ni lointain. Nos communications avec l'Algérie n'en souffriraient même pas outre mesure, car elles s'opèreraient par Port-Vendres et Cette, d'où le chemin de fer de la rive droite du Rhône, celui de Nîmes à Paris par les Cévennes et la ligne de Perpignan-Narbonne-Toulouse-Paris, permettraient les transports rapides dans l'un et l'autre sens. Ces observations ne sont pas présentées pour faire considérer comme indifférente la défense victorieuse des Alpes maritimes. Loin de là. Elles ne tendent qu'à établir l'erreur stratégique que commettraient les Italiens en portant leur principal effort sur ce secteur de la frontière.

La route de Turin à Lyon est, au contraire, dans l'hypothèse d'une coalition italo-allemande et si l'on exclut l'éventualité de la violation de la neutralité suisse, la seule ligne d'attaque qui permette aux Italiens de combiner, pratiquement, leurs opérations avec celles des Allemands, et d'exercer, par leur intervention, une influence positive sur l'issue des événements. La distance de Turin à Lyon est très inférieure à celle de Gênes à Marseille. Il faudrait, par conséquent, si le succès la favorisait, moins de temps à la grande armée italienne pour déborder au nord de Lyon, que pour paraître en vue de Marseille. Or, il ne faut pas se dissimuler que cent cinquante ou deux cent mille Italiens, franchissant le Rhône entre Lyon et les rampes du Jura, menaceraient, rapidement, les derrières de notre armée de Lorraine et couperaient, immédiatement ses communications avec le Midi. Le péril serait immense. On peut, par conséquent, poser en principe que, si le conflit éclate, l'effort principal des Italiens s'effectuera par la ligne de Turin à Lyon.

C'est la voie dangereuse pour nous; c'est, pour eux, la seule qui permette de viser à de grands résultats. L'état-major de Berlin est trop imbu des bonnes règles, pour ne pas tracer ce chemin à ses alliés. L'attaque simultanée, par les deux lignes, est, toutefois, dans l'ordre des choses possibles. Mais ce serait tout profit pour nous, car les deux lignes divergent, et les masses ennemies engagées sur chacune d'elles, seraient hors d'état de se soutenir mutuellement, tandis qu'il nous serait loisible, grâce aux chemins de fer de la vallée du Rhône, d'opérer, alternativement, des concentrations rapides contre l'une ou l'autre des armées d'invasion.

Nous voici, maintenant, en présence de la question essentielle. La grande armée italienne, concentrée dans les plaines du Piémont, aurait-elle des chances sérieuses de succès dans sa marche sur Lyon ? A cela nous répondons sans hésiter : Non, absolument non, pour peu que notre admirable frontière soit défendue. Les Austro-Piémontais l'ont franchie sans peine en 1815, mais ils étaient cinquante mille et nous n'avions pas six mille hommes de troupes en Savoie et en Dauphiné. Pour déboucher de Turin sur Lyon, il faut, préalablement, conquérir la Savoie et le Haut-Dauphiné. La Savoie est une superbe forteresse naturelle. Elle a de grandes brèches ouvertes du côté de France, ce qui explique que les Piémontais n'aient jamais pu jadis la défendre longtemps contre nous, mais elle est puissamment fermée du côté de l'Italie. On n'y pénètre, en montant du Piémont, que par deux routes carrossables, celle du petit Saint-Bernard, qui descend dans la vallée de la Tarentaise, et celle du mont Cenis, qui débouche à l'entrée de l'âpre et long couloir de la Maurienne. Une description méthodique nous entraînerait trop loin. Il nous suffira de dire que, tant en Tarentaise qu'en Maurienne, abondent les défilés où dix ou douze mille combattants défieraient une grande armée. La disposition des massifs et des vallons est, d'ailleurs, telle, que l'ennemi ne peut s'avancer dans l'une et l'autre vallée, sans s'exposer à des descentes sur ses derrières. Les Français seraient, en effet, en mesure de se jeter soit sur le pied du petit Saint-Bernard, en débouchant du vallon de Beaufort, nid d'aigle de la défense, soit sur les rampes de la grande route, non loin du débouché du tunnel du chemin de fer sous le mont Fréjus, en descendant en Maurienne du Haut-Dauphiné par le chemin du Lautaret.

On ne voit pas, enfin, comment les corps d'armée italiens réussiraient à sortir des deux vallées avant d'avoir enlevé les forts qui barrent les cluses d'issue de la Tarentaise et de la Maurienne. Or, avec l'appui de quelques brigades de troupes de campagne, les positions retranchées d'Albertville et d'Aiton-Aiguebelle, sont à peu près inattaquables. Notez encore que, ces débouchés conquis, rien ne serait fait. Les escarpements des Beauges, sur la rive droite de l'Isère, commandent, absolument, la voie d'invasion. Il en faudrait déloger les troupes de la défense, opération singulièrement difficile, pour ne pas dire impraticable, en présence de forces de quelque importance. Quant au Haut-Dauphiné, dont l'occupation est indispensable à la sécurité des flancs et des derrières d'une armée italienne marchant sur Lyon, il est encore plus malaisément abordable que la Savoie. Briançon, avec sa ceinture de forts couronnant les montagnes, barre complètement la route du mont Genèvre. Pour peu que la défense mobile y soit organisée, le camp retranché de Briançon ne saurait être ni abordé directement ni tourné. Tout ce qu'on pouvait demander à la fortification pour accroître la puissance des forteresses naturelles que constituent les massifs alpins, a été fait. Même observation, du reste, pour la frontière des Alpes maritimes, où l'ancien comté de Nice a été transformé en une place d'armes d'une force singulière. Ce n'est donc pas de nouveaux forts, de nouvelles redoutes, de nouveaux ouvrages hérissés de canons qu'il convient d'édifier pour assurer la sécurité de la frontière du Sud-Est. Le problème consiste, désormais, uniquement, en ceci : devancer les Italiens au chevet des vallées, opposer des forces égales à leurs troupes alpines, réunir, en temps utile, dans nos forteresses naturelles, assez de forces actives pour n'avoir pas à s'inquiéter du nombre des assaillants, et obtenir, enfin, ce résultat sans affaiblir sensiblement notre armée de Lorraine. Pour nous, la solution existe. Nous indiquerons, dans un prochain article, comment elle nous apparaît.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—A la veille où nous sommes du grand tirage semi annuel de la loterie de l'Etat de la Louisiane, on ne lira pas les lignes que signent plus loin des personnes connues à la Nouvelle-Orléans, sans se sentir envahi, sans se laisser fléchir par ce sentiment si éminemment humain et sans lequel l'avenir trop souvent nous apparaît sous son aspect le moins séduisant : l'espérance. Eh ! oui, ce tirage que tant et tant appellent de leurs vœux approche, deux semaines à peine nous en séparent. Et s'il comble bien des souhaits combien de déceptions ne causera-t-il pas ! La compagnie de la loterie en fixant le tirage à quelques jours du Bout de l'an a voulu sans doute, que le bonheur des favoris de la Fortune fut complet, car gagner à cette époque c'est gagner deux fois.

Les lignes auxquelles il est fait allusion plus haut sont de MM. C. A. Pardue, agent de la compagnie d'Express du Sud; F. S Camerden, H. Kinler, Chas Santana, M. J. Salvant, John M. Varenholt, employés de banques; Joseph Mixon, K. Hains et L. Warnick, tous y déclarent avoir possédé pour leurs propres comptes ou pour le compte d'autrui des billets gagnants au dernier tirage.

Stimulez les facultés, activez la circulation, purifiez le sang, par l'emploi de la Salsepareille d'Ayer.

RÉSULTATS DU TRAITEMENT DE LA RAGE, OBTENUS PAR L'APPLICATION DE LA MÉTHODE PASTORIENNE.—LES INOCULATIONS PRÉVENTIVES DU VIRUS DE LA FIÈVRE JAUNE.—Les journaux de Paris, du 14 novembre, nous apprennent que, du Brésil, sont arrivées deux communications intéressantes, relatives : l'une aux résultats du traitement de la rage obtenus par l'application de la méthode pastorienne, l'autre aux inoculations préventives du virus de la fièvre jaune.

Le traitement de la rage s'exerce à Rio-de-Janeiro à l'institut Pasteur, que dirige le docteur Ferreira de Santos. Cet établissement a été ouvert le 9 février 1888 et les observations embrassent la période comprise entre cette date et le 15 septembre 1889. Pendant cet intervalle de temps, on a reçu à l'institut 360 personnes. Sur ce nombre, 198 n'ont pas été traitées, parce que les chiens mordeurs ont été reconnus non enragés ou que seuls les vêtements avaient été touchés. Sur 156 personnes ayant suivi le traitement complet, on a constaté que les trois quarts des morsures ont été faites aux mains et aux jambes ; que 97 animaux mordeurs étaient positivement enragés et 63 probablement. Ces 162 animaux comprenaient 147 chiens et 15 chats. Le plus grand nombre de personnes mordues ont été inoculées pour la première fois du premier au cinquième jour. On n'a relevé qu'un seul cas de décès, et encore la cause réelle de la mort serait-elle restée douteuse, la rage n'ayant pas été réellement reconnue par un examen médical et la personne mordue ne s'étant que très irrégulièrement soumise au traitement. En tout, la mortalité a été d'un peu plus d'un demi pour cent, soit exactement 0,64 pour cent.

La fièvre jaune étant due à la présence dans l'organisme d'un virus infectieux, il est probable que le mode de traitement préconisé contre les affections du même ordre devra produire de bons résultats préservatifs ou curatifs. C'est ce qu'a pensé le docteur brésilien Domingos Freire, qui, pendant les diverses épidémies de fièvre jaune constatées au Brésil depuis quelques années, a expérimenté les inoculations du microbe de la fièvre jaune. La dernière épidémie a sévi du mois de mai 1888 au mois de juin 1889 ; son maximum d'intensité a été relevé du mois de décembre 1888 au mois de mars suivant, et le nombre des victimes, parmi les personnes non soumises à l'inoculation, a été de 4,135. 3,582 personnes se sont soumises au traitement du docteur Freire et, sur ce nombre, 27 seulement sont mortes de la fièvre jaune, soit une proportion de trois quarts pour cent.

Cincinnati, Oct. 30th, 1888. Wolf & Randolph, Phila.—Gentlemen:— [illegible] "What A Jolly" [illegible]

The Best Blacking for Men, Women and Children.

LOUISIANE.

L'Echo, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 23 novembre :

Le prof. P. H. Philbrick a fini ses études sur le chemin de fer Watkins, de Lac Charles à Alexandrie. Il va commencer les mêmes travaux au sud-est de notre paroisse, puis il remontera jusqu'à la station Prudhomme, pour relier la ligne à Natchitoches. Quand les deux tracés seront achevés, la Compagnie décidera du choix à faire d'un des deux.

—M. W. D. Bettis, du *Southeast Texas Journal*, était à Lac Charles, mardi; il revenait d'Evangeline, Calcasieu, où il avait acheté 200 tonnes de foin, pour San Antonio ! il en désirait 500 tonnes. On voit qu'il y a de quoi faire l'exportation avec le fourrage.

Le *Review*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 23 novembre :

On a déjà souscrit $19,000 pour établir une fabrique de glace, ici. Nous pouvons donc compter en posséder une, l'année prochaine.

Il est aussi question de l'établissement d'une banque.

M. Thorton va fonder une scierie et une fabrique de volets et de portes, au sud de notre localité.

M. Scott vient de signer un contrat pour la construction de deux nouveaux bateaux.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 27 novembre :

Les citoyens d'Alexandrie, paroisse Rapides, organisent, en ce moment, une association dite de Building and Loan, au capital de $75,000. L'affaire est en bon train.

MM. N. C. Blanchard et Wm Robson sont venus rejoindre le général Comstock, à Alexandrie, pour aller ensemble inspecter les bords de la rivière.

—Dans la paroisse Richland, Rayville a expédié, durant la saison, 2,071 balles de coton.

Les marchands de Richland ont résolu de faire cause commune avec l'Alliance des Fermiers, dans la question cotonnière, jusqu'à ce que les droits excessifs sur le fret soient réduits convenablement.

—Dans la paroisse Washington, la récolte des cannes est assez pauvre, mais le sirop est de première qualité.

—Dans la paroisse Jefferson, MM. Schmidt et Zeigler ont, sur leur belle habitation "Wilswood," fait, jusqu'au 11 novembre, 930,000 livres de sucre.

—Le *Crescent*, de Welsh, paroisse Calcasieu, annonce que l'on va établir une nouvelle gare de fret pour le Southern Pacific, dans cette localité.

M. E. S. Stoddard va faire un essai de culture de la ramie, l'an prochain.

Plusieurs Anglais sont, maintenant, dans la paroisse; ils l'inspectent, sans doute, en vue d'une spéculation sur les terres. Ils sont descendus chez le professeur Knapp.

—Le *Reporter*, de Jennings, a publié la charte de la Société de Bibliothèque, fondée par les dames de l'endroit. Le but est d'entretenir une grande bibliothèque et des salles de lecture.

Voici les noms des dames qui sont à la tête de la direction de la Société :

Mmes Mary G. Daniels, présidente; Lena E. Briggs, vice-présidente; Olivia A. Thankeland, secrétaire; Fannie Noble, trésorière.

—Homer, dans la paroisse Claiborne non seulement travaille à fonder une banque, mais aussi un grand hôtel.

—Dans la paroisse des Avoyelles—dit le *Blade*, de Bunkie—MM. J. G. Cain, J. F. Griffin, W. B. Marshall ont été choisis pour former un comité chargé d'aller trouver le Gouverneur Nicholls et de construire son attention sur la nécessité de construire de solides levées au détour du Bayou Des Glaises.

—Une succursale de l'American Building, Loan and Tontine Association, a été établie à Arcadia, paroisse Iberville.

On travaille activement au chemin de fer Kansas City, Louisiana et Gulf, aux environs d'Arcadia.

—Dans la paroisse Bossier, Plain Dealing a reçu 300 balles de coton, la semaine dernière. Les trains qui vont à Plain Dealing sont fort irréguliers. La population s'en plaint beaucoup. Il y a eu, récemment encore, un déraillement, en vue de la localité.

—Le *Caucasian*, de Shreveport, paroisse Caddo, dit que le chemin de ceinture sera bientôt achevé, si les travaux marchent avec autant de rapidité que maintenant.

Il arrive toujours beaucoup d'étrangers à Shreveport. C'est un signe de prospérité. La ville a la perspective d'un brillant avenir.

La population de Shreveport est portée à 18,000 âmes; les propriétés assessées à $3,000,000; l'assessment du commerce à $20,000,000. Ce sont là des chiffres éloquents.

Jusqu'au 22 novembre, les récoltes de coton, à Shreveport, ont été de 34,852 balles.

—Le *Journal*, de la paroisse Madison, annonce que le bureau du cinquième district de levées de la Louisiane a résolu de dépenser $40,000 pour améliorer et reconstruire les levées de la partie supérieure du district et de les élever au même niveau jusqu'à Diamond Island, même paroisse, afin de prévenir, désormais, toute inondation.

—Dans la paroisse St-Charles, M. Em. Bourbon est revenu de son voyage en Europe.

On a achevé la levée Bron. Elle est solide.

—On cite, dans la paroisse St-Jacques, l'habitation Hester comme faisant 3,000 livres de sucre à l'acre.

La sucrerie de l'habitation Uncle Sam, emploie maintenant le "mixer," de mélasse, nouvelle invention de M. W. N. Villavaso, de la Nouvelle-Orléans. C'est un appareil qui épargne beaucoup de main-d'œuvre et produit une grande économie. Le travail est simplifié et plus rapide que par les procédés ordinaires.

—Le steamer D'Arbonne "Lac Washington," paroisse Union, est un superbe bateau, pourvu de l'éclairage électrique, et de toutes les améliorations les plus modernes.

MM. Henderson, Sellers et Bruton ont été nommés délégués de la paroisse Union, au meeting de la Société agricole d'Etat, à Arcadia, meeting qui aura lieu en janvier prochain.

—On se plaint beaucoup, dans la paroisse St-Bernard, de ce que le chemin coquillé est sans cesse endommagé par les bestiaux errants. Pourquoi—dit le *Progrès* de St-Bernard—ne le maintiendrait-on pas en bon ordre ? La chose est facile : il n'y aurait qu'à l'entourer de barrières de chaque côté. Les animaux pourraient errer à droite et à gauche; la chaussée principale n'en souffrirait pas.

(C'est un tout nouveau journal que le *Weekly Louisiana Review*. Il a été fondé, il y a juste un an, par le général Jastremski, qui a su en faire la fortune aussi rapidement, à la Nouvelle-Orléans, que celle du *Capitolian Advocate*, à Bâton Rouge. Le général a, dès le premier jour, donné un caractère si largement louisianais, tout en restant un journal de la ville, qu'il s'est répandu partout, qu'il est partout également populaire. Le résumé des nouvelles des paroisses est un petit chef-d'œuvre. Nous souhaitons au *Weekly Louisiana Review* de longues années, aussi prospères que la première.—*Edit.*

Enfants en dentition.—Au lieu de donner aux enfants en dentition des cuillerées de cette préparation soi-disant calmante qui les hébète et leur tue lentement les empoisonne, frottez leur les gencives avec une goutte de Sirop Delabarre toutes les deux ou trois heures. Il suffira de quelques applications pour arrêter l'inflammation, guérir les coliques, la diarrhée et empêcher les spasmes.

LA POUDRE SANS FUMÉE, EN ANGLETERRE.—Les essais qui ont été faits en Angleterre avec la poudre sans fumée, n'ont pas réussi.

Dans les premières expériences, la balle ne sortait dans l'intérieur du canon. On a alors essayé de se servir de balles durcies, mais on s'est aperçu que ces projectiles détruisaient, rapidement, le canon du fusil. Les choses en sont là.

Un journal anglais dit qu'il ne serait pas, en somme, trop malheureux pour l'Angleterre d'avoir à acheter le secret de la poudre sans fumée à l'Autriche, comme l'a fait l'Allemagne, dont les essais particuliers n'avaient également aucun résultat.

Les socialistes en Allemagne.

L'Indépendance Roumaine publie l'article suivant sur le socialisme en Allemagne :

Le discours du trône, que M. de Boetticher a, dernièrement, lu au Reichstag, assigne un double but au Parlement allemand : assurer la paix à la fois au dedans et au dehors ; au dedans, par une loi de répression visant les "éléments hostiles à l'Etat" ; au dehors, "en mettant les forces morales et matérielles de l'armée à la hauteur des circonstances." Le discours du trône pourrait donc se résumer d'un mot : "Tout pour l'armée, tout contre les socialistes."

M. de Bismarck et les autres hommes dirigeants de l'Allemagne sont fort émus des progrès incessants du socialisme dans les masses ouvrières ; ils ont raison de l'être et raison de ne s'en point cacher, car cela ne servirait à rien. Un faux optimisme ne donnerait le change à personne. Le socialisme marche à pas de géant : vers 1871, il se manifestait timidement par environ soixante-dix mille suffrages dans les scrutins pour la formation du Reichstag ; aux dernières élections, il s'affirmait avec éclat en réunissant sept à huit cent mille voix ! En quinze ou vingt ans, les forces des "éléments hostiles à l'Etat" ont donc décuplé !

Il y a des motifs sérieux de croire que cette progression ne s'est pas ralentie. Le renouvellement de la Chambre de Saxe, qui a eu lieu ces jours-ci, a été une victoire pour les socialistes saxons ; ils y rentrent sensiblement plus nombreux qu'il n'en étaient sortis. Ces élections se sont faites au suffrage restreint et avec un mode de scrutin oligarchique, c'est-à-dire dans des conditions très défavorables aux classes laborieuses où se recrutent les socialistes. Il est aisé, par là, de calculer et de prévoir ce que seront, en Saxe et ailleurs, les élections au Parlement impérial, qui se font au suffrage universel et qui auront lieu dans peu de temps.

M. de Bismarck n'est cependant pas resté indifférent et inactif. Il a eu recours aux grands moyens et les a appliqués avec l'obstination et l'énergie farouche qui le caractérisent. Il a mis les socialistes hors la loi, et il a fait du socialisme d'Etat. Pendant qu'il arrachait au Reichstag le vote d'une série de mesures de protection en faveur des ouvriers—comme la loi sur les accidents et celles sur les caisses de retraite—il usait, impitoyablement, des droits de répression que lui confère le petit état de siège, en faisant traquer les socialistes par la police, en les jetant en prison, en supprimant leurs journaux, en dispersant leurs réunions, bref, en les traquant comme des *outlaws*. Prétendre que cette inexorable rigueur soit allée contre le but, serait évidemment exagéré. Ce que l'on peut affirmer sans témérité aucune, c'est qu'elle a pu gêner la propagande des socialistes, mais qu'elle n'a pas arrêté l'expansion de leurs doctrines.

Le chancelier veut s'enfoncer encore plus avant dans cette direction. Aucuns l'en blâmeront, qui auraient préféré voir appliquer des remèdes moins violents. Mais chacun combat avec son tempérament. M. de Bismarck a toujours été pour l'emploi de la force. C'est par ce procédé qu'il a fait l'unité et l'empire; c'est par le même procédé qu'il compte se débarrasser du péril intérieur qui menace son œuvre. Et puis, reconnaissons, pour être juste, qu'une fois lancé dans cette voie, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de revenir en arrière.

Parmi les ressorts mis en jeu pour comprimer le socialisme, il faut compter l'armée, cette armée en faveur de laquelle le discours du Trône demande à l'Allemagne de nouveaux et considérables sacrifices d'argent. L'armée est une école de discipline, une machine hiérarchisée, par laquelle passe la jeunesse allemande. M. de Bismarck, M. de Waldersee et les autres espèrent que, versée dans ce creuset, elle se débarrassera des scories socialistes. Ce pourrait être une illusion, car voilà bientôt vingt ans que le militarisme prussien a été imposé à toute l'Allemagne, et vingt ans aussi que le socialisme ne cesse de faire des progrès.

Entre bohêmes :

—Vois-tu, mon vieux, ce qu'il y a de gens têtus, ça n'est pas croyable. Tiens, il y a un monsieur qui, depuis longtemps, a un paletot tout neuf à moi, et qui ne veut pas me le donner.

—Et quel est cet indiscret personnage ?

—C'est mon tailleur !

Le petit Robert a toujours de mauvaises notes en arithmétique. Son père le conduit, dernièrement, dans une baraque de chiens savants.

—Tu vois, Robert, comme ce caniche sait bien compter. Cela ne te fait-il pas honte ?

—Oui, papa, mais, maintenant, interroge-le un peu sur la géographie pour voir.

Sirop Delabarre pour la dentition.
Sirop Delabarre pour la dentition.
Sirop Delabarre pour la dentition.
Sirop Delabarre pour la dentition.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est recommandé officiellement et sans réserve, par l'essayeur de l'Etat du Massachusetts.

GAGNET.—Décédée, vendredi, 29 novembre 1889, à 3:15 heures de l'après-midi, Madame Veuve JOSÉPHINE GAGNET, native de cette ville, âgée de 85 ans. Ses funérailles auront lieu cette après-midi (samedi), à 4 heures. Le convoi partira de la résidence de son gendre, le Colonel Frank A. Bartlett, No 514 rue Prytania. Les parents et amis sont respectueusement invités à y assister.

TO-KALON

CAVE CALIFORNIENNE.

Vins rouges, Sauternes et Mousseux, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et pur excellence, venant directement du vignoble de M. W. CRABB.

Oakville, comté Napa, Californie.

PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.

PH. FORGET,

21mars— 150 rue Royale, près St Pierre.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Groceries. Groceries.

Succession de August Hesse.

No 28,511—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—LUNDI, 2 décembre 1889, à 10:30 heures A. M., au coin Bienville et Marais, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 novembre 1889, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Stock de Groceries, etc., d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

26 nov—à date.

L'Union Française.

Messieurs les membres de la Société sont prévenus que les élections pour la nouvelle administration auront lieu demain, DIMANCHE, 1er décembre, au local de l'Union. Le scrutin sera ouvert de midi à 5 heures. A 5 heures précises, aura lieu l'assemblée générale de fin d'année, où l'on rendra compte de l'exercice des douze derniers mois. Tous les sociétaires sont priés d'être ponctuels.

FRANÇOIS TUJAGUE, Président.

P. BOSCOFREY, Secrétaire.

30 nov—2t

AVIS AU PUBLIC.

RUATAN Chewing Gum.—Je préviens respectueusement le public en général que le prix de détail, de ma gomme, est à cent le paquet. N'importe quelle gomme offerte en vente à meilleur marché dans la rue ou les magasins, je déclare mauvaise, et pas envoyée par moi sur le marché. Elle se vend en gros par moi, 272 avenue Tulane, ou chez I. L. Lyons & Co., encoignure Camp et Gravier. 30nov—2t

Mme LEONIE GEORGE,

MODISTE,

A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle a transféré ses ateliers du rez-de-chaussée du No 220 Royale (entre Dumaine et St-Philippe,) au 1er du même numéro. Elle continuera promptement et avec le plus grand soin toutes les commandes qui lui seront faites.—Prix modérés.

1 nov—3m

Suite de la Société Union Espagnole de M. Bs—Coin Dumaine et St-Claude.—Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1889.—Cette société aura lundi 2 décembre à 7 1/2 heures P. M., la nomination de candidats ainsi qu'un docteur-chirurgien pour deux ans selon les règlements. Dans, les personnes désirant des voix devront concourir, pourront envoyer leurs applications à la Société, les lui faisant parvenir au Secrétaire [illegible].

Par ordre du président,

J. C. FERNANDEZ, Secrétaire. J. VESTA.

30 nov—2t

Avis.

$600,000.

Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Joseph Kerns, 424 North Gedrington, Baltimore, Md., un vingtième du billet No 93, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$600,000.

Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de H. O. Clark, 721 North Compton avenue, St-Louis, Mo., par l'entremise de la Continental National Bank of St Louis, Mo., deux vingtièmes du billet No 93, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la compagnie.

F. S. CAMERDEN,
Caissier de la Whitney National Bank.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Dennis Northington, Topeka, Kan., par l'entremise de la National Bank of Commerce, Kansas City, Mo., un vingtième du billet No 93, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

H. KINLER,
Caissier de la Union National Bank.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Mme Margaret Vieligue, Topeka, Kan., par l'entremise de la National Bank of Commerce, Kansas City, Mo., un vingtième du billet No 93, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

H. KINLER,
Caissier Union National Bank.

Avis

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Bowery Bank, 62 Bowery, New York, N. Y., deux vingtièmes du billet No 93, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un correspondant, par l'entremise de Wells, Fargo & Co.'s Bank, San Francisco, Cal., deux vingtièmes du billet No 93, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Geo. Frick, 1109 W. Baltimore street, Baltimore, Md., par l'entremise de la Western National Bank de Baltimore, Md., un vingtième du billet No 93, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de F. S. Darragh, Sullwater, Minn., un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Gallia National Bank, Gallia, Ohio, deux vingtièmes du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la Compagnie.

H. KINLER,
Caissier de la Union National Bank.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 14 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

M. J. SALVANT,
Louisiana National Bank.

Avis.

$50,000

Nouvelle-Orléans, 14 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 7752 tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

JOSEPH MIXON,
Osyka, Miss.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1889.

LES soussignés certifient qu'ils étaient porteurs d'un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

K. HAINS, No 427 rue Dumaine.
L. WARNICK, 234 rue Trémé.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

JOHN M. VARENHOLT,
Caissier de la Metropolitan Bank.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Jno Byrnes, 254 Mosher street, Baltimore, Md., un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de John Collins, St-Paul, Minn., un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

30 nov—3t

C. LAZARD & Cie

SES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE

ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

26 oct—1 an—dim mer ven

Pas d'Incendie ! - - - Pas d'Incendie !

GUERRE

A LA

CONCURRENCE ILLÉGITIME

Vente à sacrifices sans précédent

—DE—

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

—CHEZ—

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres.

LA PLUS GRANDE MAISON DE VÊTEMENTS AU SUD.

30 nov—1 an—dim mer jeu

Changement de local ! Changement de local !

ELKIN & CIE.,

VIENNENT DE TRANSFÉRER LEUR MAGASIN DU

No 96 DE LA RUE DU CANAL

Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très-agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL,
TAPIS DE BRUXELLES.

Le tout ayant des bordures qui se marient avec.

Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.

26 oct—1 an

Mme J. DEJAN,

GRAND MAGASIN DE MEUBLES,

Coin Dauphine et Quartier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Déjan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences :

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de

NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC.

Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés

3 nov—1an.

VISITEZ LES GRANDS MAGASINS

—DE—

M. LION & CO.,

195, 197, 199 DECATUR, coin Ste-ANNE.

$200,000 de Vêtements confectionnés

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS,

OFFERT A MOITIÉ DE LEUR VALEUR.

DEUX MILLE PAIRES DE PANTALONS POUR HOMMES A

$2,

Leur valeur est de 5 et 6 dollars chaque paire.

Pardessus pour hommes et enfants, Pea Jacket, Costume d'enfant, Costume noir et fancy.

VISITEZ ! VISITEZ !! VOUS SEREZ TOUS CONTENTS.

13 déc—1an

Josh Lipman, Jules Météyé, W. E. Robinson.

—AVEC—

A. M. Hill

IMPORTATEUR DE

D I A M A N T S.

ET NÉGOCIANT EN

DIAMANTS ET BIJOUTERIE,

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.

PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 mai—1anPP

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les affaires et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Newton Buckner, Chairman ; Rudolph Wenck, A. Dalvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

13 nov '89—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $60,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. B. Lyman, Prés. Jas. Rowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

1 jan—1an

METROPOLITAN BANK, DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES

30..............RUE DU CAMP..............30

Capital..............$500,000 | Profits non divisés..............$40,000

FERD. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUDEL, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Paul W. Dielmann, Frank Roder, Jacob Hassinger, E. F. Kleinpeter, John Nelson, Julius Weis, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lombard.

A. A. WOODS, WALTER SCOTT. ETABLIE EN 1866. L. E. POURSINE, A. F. GODAT.

A. A. WOODS & CO.,

37..............RUE CARONDELET..............37

Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Assurance en toutes ses branches. Le compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.

1er sept—1 an, dim mer ven

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

1er nov89—1 an—mer jeu dim

NOUVELLES ET NOMBREUSES ATTRACTIONS

—CHEZ—

LEOPOLD LEVY.

Le Magasin de Tapis le Meilleur Marché de la Ville.

Venant d'être reçue une nouvelle et magnifique ligne des plus beaux modèles de Moquette Velours et Body Bruxelles, Tapis Velours ; aussi, Nattes, Toiles Cirées, Linoleum, Rugs et Crumb Cloth.

Nous appelons l'attention particulière sur notre grande variété de Portières, Rideaux Soie et Dentelle et plusieurs autres Articles de Fantaisie convenables pour la décoration des salons, salle à manger, etc.

Une visite à notre établissement sera intéressante.

LEOPOLD LEVY,

137..............Rue du Canal..............137

13 oct—1 an dim mer jeu

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un outillage et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 89—1an

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.

Aujourd'hui.

AN ARABIAN NIGHT.

Matinée à midi. Le soir à 8 heures.

Prix de la matinée..............25 et 50 Cents

30nov—1f

Académie de Musique de Bidwell.

Semaine commençant dimanche, 1er décembre.

L'artiste de talent,

CORA VAN TASSEL,

Secondée par une bonne Compagnie Dramatique, présentera la comédie en 5 actes,

THE LITTLE SINNER !

Dimanche, 8 décembre—M. Frederick Warde, dans sa nouvelle pièce romantique, The Mountebank.

30 nov—

THEATRE ST-CHARLES.

J. M. Gilbert..............Locataire et Directeur

Dimanche, 1er Déc.—Une Semaine.

La charmante petite Comédienne

HETTIE BERNARD-CHASE !

Dans sa comédie musicale

THE LITTLE COQUETTE !

Matinées : Mercredi et Samedi.

Dimanche, 8 déc.—Le grand succès du Madison Square Theatre MAN-BLOSSOM. 30 nov—

THEATRE ST-CHARLES.

J. M. Gilbert..............Locataire et Directeur

Dimanche 24 nov—Une semaine.

Le Comédien excentrique

EZRA F. KENDALL,

Dans sa comique comédie musicale en 3 actes

A PAIR OF KIDS.

Matinées Mercredi et Samedi.

Admission : 50c., 25c., 10c.

Dimanche, 1er Déc.—Hettie Bernard-Chase dans la "Little Coquette". 24nov—4f

GRAND BAL

—Donné par la—

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Cocorucs et Veronilles.)

—A la salle de—

L'UNION FRANÇAISE,

Rue des Remparts, entre St-Philippe et Dumaine

Le Samedi 30 novembre 1889.

Prix du billet..............$1 00.

Pour invitation de dames s'adresser à un des membres du comité ci-dessous—Joseph Ader chairman, Joseph Maumus, Jules Dameron, Ernest Marsolan, Leopold Dupont, Jules de la Wèvre, Gabriel Dulac. 24 nov—7t

RETOUR DE FRANCE.

Madame A. GUILLIOT,

SAGE-FEMME.

Prévient les Dames de sa clientèle qu'elle reprend ses services professionnels. Consultations chez elle de 1 à 3 heures, 103 rue Orléans, entre Bourgogne et Remparts.

12nov—1m—Mar Jeu Sam

Southern Insurance Company, de la Nlle-Orléans, No 54 rue du Camp.—Nlle-Orléans 17 novembre 1889.—L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie pour servir durant l'année suivante sera tenue au bureau de la compagnie le LUNDI 2 décembre 1889, entre 11 heures A. M. et 2 P. M.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

17 nov—à la date.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques du feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, E. GALLY,
P. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT,
JULES TUYES, E. LABOUISSE,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.

24 fév '89—1an.

Avis de Réunion.—Réunion des Actionnaires de la People's Bank de la Nlle-Orléans.—Une assemblée générale des actionnaires de la People's Bank de la Nlle-Orléans aura lieu à la Banque, encoignure des rues Conti et Douane, en cette ville, SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, pour liquider les affaires de la Banque sous la charte actuelle, et réorganiser et continuer ses affaires sous une nouvelle charte—la charte actuelle étant limitée par statut expirant vingt-cinq ans après le 1er décembre 1889.

21 nov—au 30 E. LANDRY, Président.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 NOVEMBRE—CLASSE No 334

Tirage de 4 heures P. M.

74	46	19	38	56	45	73	36	27	66	7

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sous la surveillance, dans les salons de la Compagnie. Un témoignage en fera au souscripteur dessous Le 29 novembre 1889—4 heures P. M.

J. A. & A. BOUSSEAU.
W. H. PICKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans les vitrines de nos succursales.

THEATRE DE L'OPERA.

Prudence Mauge..............Administrateur gérant.

A la Matinée des Dames, Samedi à midi,

MIGNON.

Entrée générale, 50 c. Places réservées, 75 c.

Samedi soir, 30 Nov., à 7 h. 30.

Une soirée fashionable de souscription,

RIGOLETTO.

Le duc de Mantoue, M. Furst—Rigoletto, M. Guillaume—Sparafucile, M. Deber—Monterone, M. Geoffray—Gilda, Mme Duarias, Madeleine, Mlle Louvington.

A la matinée populaire de dimanche,

FAUST.

30nov—3t

GRAND OPERA HOUSE !

RUE DU CANAL.

CE SOIR.

Matinées Mercredi et Samedi.

Matinée Spéciale Jeudi, (Jour d'Action de Grâces).

THOMPSON OPERA COMPANY

Dans une magnifique production du récent succès d'opéra comique

SAID PASHA.

Dimanche, 1er décembre—J. M. Hill's Union Square Theatre Company, avec les accessoires et les costumes appropriés, dans "A Possible Case."

26 nov—

ROBINSONS

Semaine commençant jeudi, 28 novembre—Chas P. Blatt, l'attrapeur de boulets de canon phénoménal, attrapant avec ses mains nues un boulet de canon pesant 30 livres, tiré d'un canon énorme. Toutes les autres curiosités nouvelles. Théâtre au rez-de-chaussée, Lyceum Novelty Co. Jeudi, 5 décembre, Evaleen, la Reine de l'Eau. 28 nov—

FARANTA !

Au Coin des rues Bourbon et Orléans.

—A partir de—

Dimanche, 24 novembre,

Le Prof. Baptiste Peynaud,

L'audacieux athlète français, se précipitera tête première dans un filet, du sommet d'une tour de

150 - - PIEDS - - 150

Deux sauts par jour, à 1 heure de l'après-midi et à 8 heures du soir.

Les portes s'ouvriront à midi et à 7 heures.

Entrée, - - 10cts.
Sièges réservés - 10cts., extra.

21nov—

Nouvelle-Orléans, 17 novembre, 1889.

Les actionnaires de la Crescent City Brewing Company sont par ce présent avis notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction, adoptée à une réunion tenue le 13 novembre 1889, une réunion générale des actionnaires est convoquée au Gruenewald Hall le dix septième jour de décembre 1889, à 7 heures P. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif à cet effet.

JOSEPH FLANNER,
Vice-Président et agissant comme Président.

THOS. L. ROSS,
Secrétaire.

29 nov—30 au 17 déc

Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1889.

Les actionnaires de la Lafayette Brewing Company sont par le présent avis, notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction, adoptée à une réunion tenue le 13 novembre 1889, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le troisième jour de décembre 1889, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif à cet effet.

HY. LOCHTE,
Président.

TH. ROTHENBERGER,
Secrétaire.

29 nov—29 au 30 déc

Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1889.

Les actionnaires de la Louisiana Brewing Company sont par le présent avis notifiés que, conformément à une résolution adoptée par le bureau de direction à une réunion tenue le 13 novembre 1889, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le troisième jour de décembre 1889, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif à cet effet.

P. W. DIELMANN,
Président.

E. ENGELHARDT,
Secrétaire.

29 nov—29 au 30 déc

Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1889.

Les actionnaires de la Pelican Brewing Company sont par le présent avis, notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 13 novembre 1889, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le troisième jour de décembre 1889, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif à cet effet.

J. LANGLES,
Président.

CHAS. SCHUMACHER,
Secrétaire.

2 nov—29 au 30 déc

Nouvelle-Orléans, [illegible] novembre 1889.

Les actionnaires de la [illegible] Brewing Company sont par le présent avis, notifiés que, conformément à une résolution adoptée à une réunion tenue le 14 novembre 1889, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le troisième jour de décembre 1889, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif à cet effet.

F. [illegible], Président.

E. PRAGST, JR.,
Secrétaire.

29 nov—29 au 30 déc

Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1889.

Les actionnaires de la Weckerling Brewing Company sont par le présent avis, notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 13 novembre 1889, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le troisième jour de décembre 1889, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de la compagnie et disposer de son actif à cet effet.

THEO. BRUMMER,
Président.

JOS. WECKERLING,
Secrétaire.

29 nov—29 au 30 déc

Bureau de la Firemen's Insurance Company, No 42 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.—L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie, pour servir durant l'année qui va suivre, sera tenue au bureau de la compagnie, No 42 rue du Camp, LUNDI 2 décembre 1889, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.

R. E. BRENNER,
Secrétaire.

20 nov—à date